

# Tangentielle Ouest

## Réunion publique



Tangentielle Ouest phase 2  
**Poissy - 17 mars 2016**



Yvelines  
Le Département



**MOT D'ACCUEIL DE  
M. OLIVE,  
MAIRE DE POISSY  
VICE PRESIDENT DU  
DEPARTEMENT DES  
YVELINES**



**MOT D'ACCUEIL DE  
J.F. RAYNAL, VICE  
PRESIDENT TRANSPORT  
DEPARTEMENT**



## PRÉSENTATION DE LA TRIBUNE



## Programme de la réunion

- Concertation complémentaire
- Contexte et acteurs du projet
- Evolutions de la phase 2
- Tracé pas à pas
- Échanges avec la salle
- Synthèse et conclusion



## CONCERTATION COMPLEMENTAIRE



## ■ Des rencontres

- Une rencontre voyageurs en gare de Poissy RER
- Une réunion publique
- Une rencontre riverains

## ■ Des documents d'information et d'expression

Site internet



[www.tangentielleouest.fr](http://www.tangentielleouest.fr)

Lettre d'information

**Tangentielle Ouest**  
Numéro 5  
Mars 2016  
Lettre d'information

UNE NOUVELLE ÉTAPE D'ÉCHANGES POUR LA PHASE 2 !

**CONCERTATION COMPLÉMENTAIRE SUR LA PHASE 2 DU 7 MARS AU 8 AVRIL**

Les conclusions de l'enquête publique de la Tangentielle Ouest phase 2, qui s'est tenue du 16 juin au 26 juillet 2014, ont conduit les porteurs du projet à engager des études complémentaires sur la faisabilité et l'opportunité d'un tracé urbain à Poissy, afin de connecter la future ligne Tangentielle Ouest à la gare de Poissy RER. Ces études ont éclairé les acteurs du projet sur les avantages du tracé urbain dans Poissy par rapport au tracé ferroviaire initial, notamment en termes de desserte et de trafic voyageurs.

À la lumière de ces études, le Conseil du STIF du 7 octobre 2015 a approuvé le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales complémentaire de la phase 2 de la Tangentielle Ouest, support d'une phase de concertation complémentaire, du 7 mars au 8 avril 2016.

**Pourquoi une concertation complémentaire ?**  
Compte tenu des évolutions proposées pour le projet, cette nouvelle phase d'échanges permettra d'échanger avec le public sur la variante de tracé à Poissy, et notamment l'insertion urbaine, les correspondances, la positionnement des stations, le partage de la voirie, etc.

**En savoir plus ?**  
À la lumière des avis formulés lors de cette concertation complémentaire, et des études approfondies à venir sur le tracé urbain, une enquête publique complémentaire sera réalisée, afin d'analyser les avantages et inconvénients de la variante urbaine par rapport au tracé initial présenté lors de l'enquête publique de 2014. Le rapport complémentaire de la commission d'enquête portant sur les modifications du tracé dans Poissy, et la comparaison avec le tracé initial, permettra au préfet de se prononcer sur l'opportunité publique du projet.

Découvrez les nouvelles caractéristiques du projet et les modalités de la concertation dans cette lettre N°5 et sur le site Internet [www.tangentielleouest.fr](http://www.tangentielleouest.fr)

Logos: Région Île-de-France, SNCF, RATP, Stif

Dépliant

**Tangentielle Ouest**  
CONCERTATION COMPLÉMENTAIRE

PHASE 2  
SAINT-GERMAIN GC /  
ACHÈRES-VILLE BSA

Du 7 mars  
au 8 avril 2016

Participez à la  
concertation  
complémentaire

En savoir plus : [www.tangentielleouest.fr](http://www.tangentielleouest.fr)

Logos: Région Île-de-France, SNCF, RATP, Stif

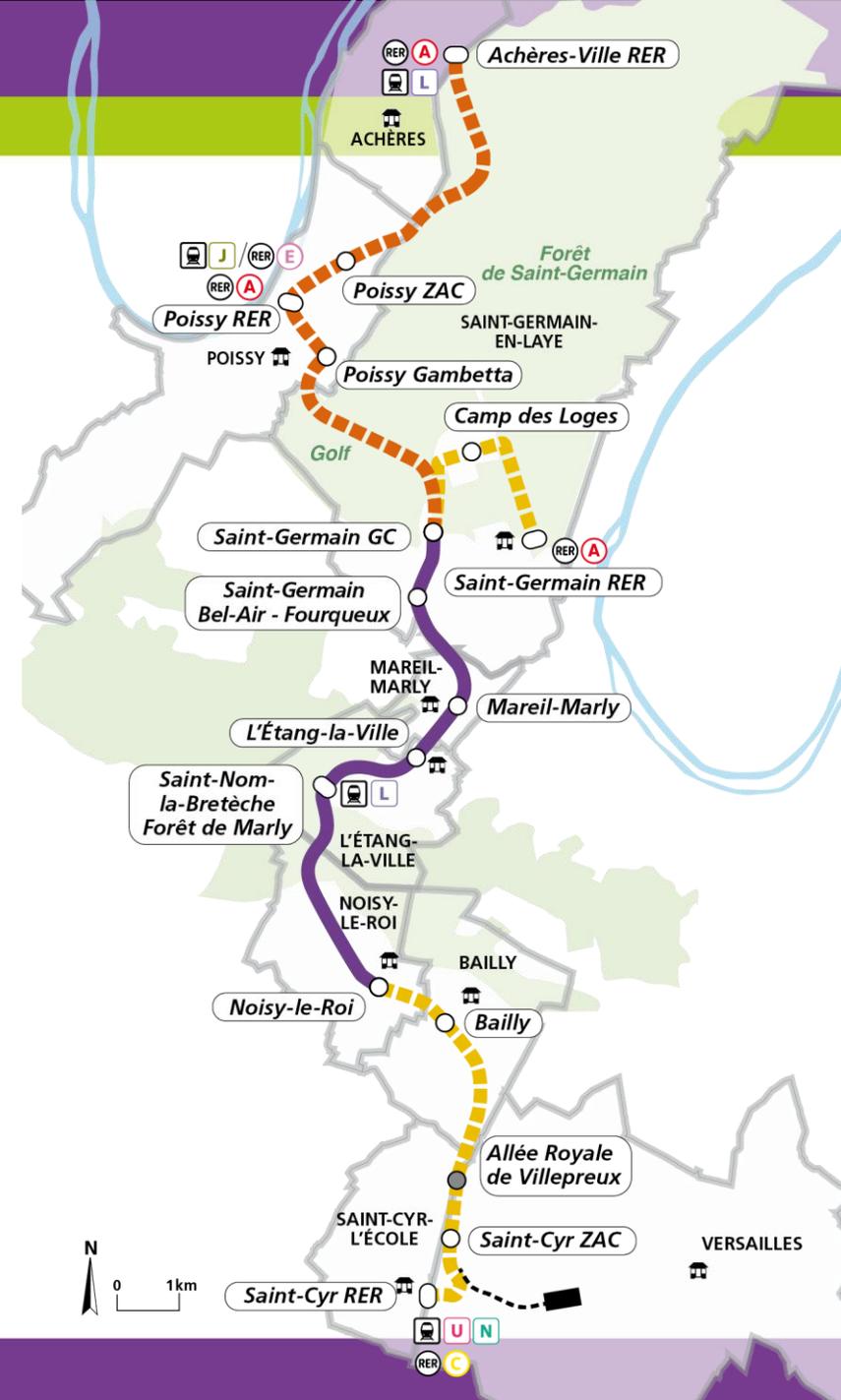


## CONTEXTE ET ÉVOLUTIONS DU PROJET



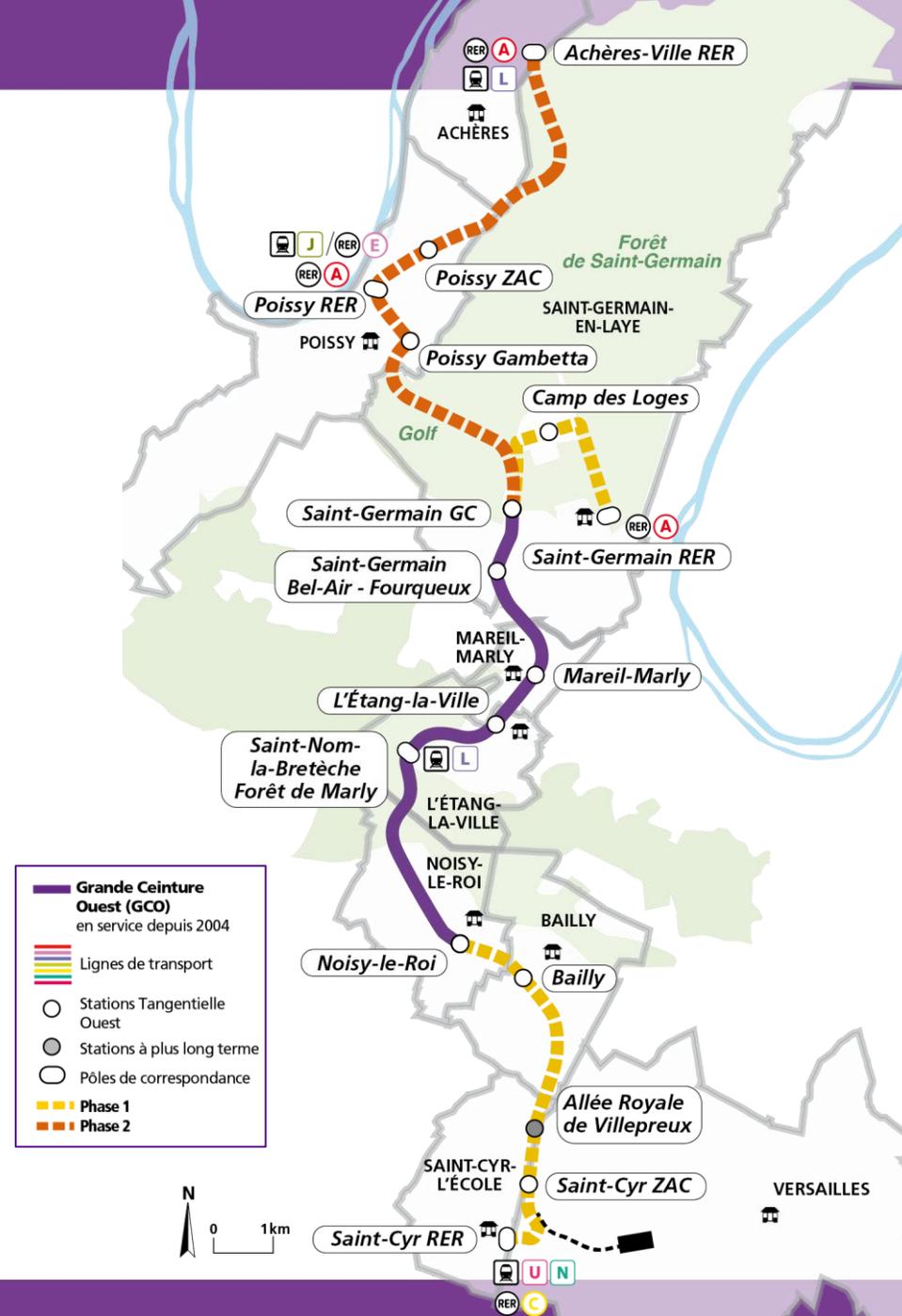
## ■ Contexte et enjeux

- Projet inscrit au Schéma Directeur Régional d'Île-de-France et au Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020.
- Projet inscrit au Nouveau Grand Paris



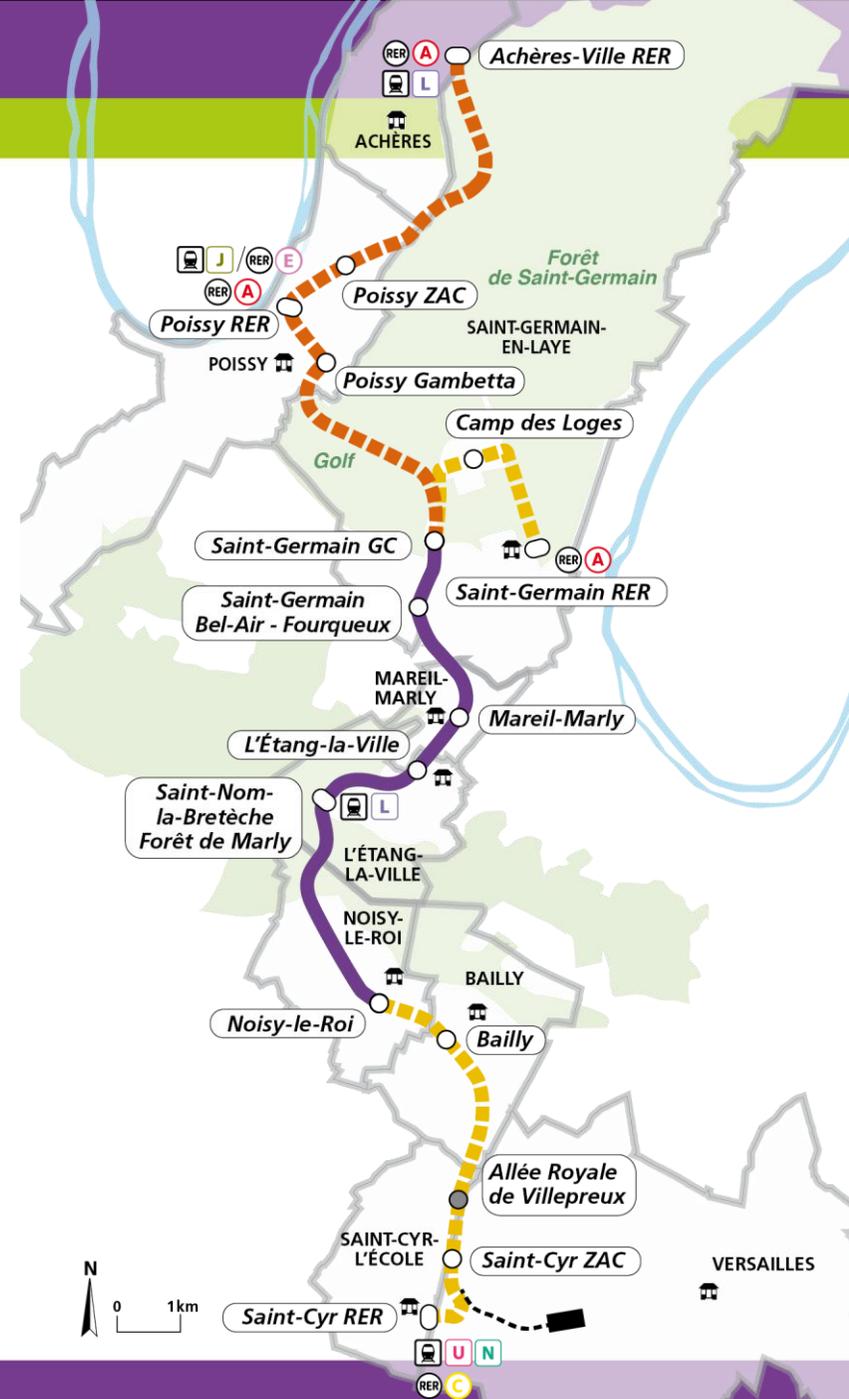
# Tangentielle Ouest

- **Grande Ceinture** : infrastructure ferroviaire existante
- **Grande Ceinture Ouest** : tronçon de la ligne L de Saint-Germain GC à Noisy-le-Roi, en service depuis 2004
- **Prolongement de la Grande Ceinture Ouest**
  - **Phase 1** : de Saint-Cyr à Saint-Germain RER A
  - **Phase 2** : de Saint-Germain GC à Achères-Ville



## ■ Objectifs

- Favoriser le développement des transports en commun
- Améliorer le maillage du réseau de transports
- Faciliter les déplacements vers les pôles d'activités
- Accompagner le développement des communes
- Proposer une alternative à l'utilisation de la voiture



- **Le tram-train, un mode innovant**
  - **Rapidité et les équipements de sécurité** du train pour circuler sur les voies ferroviaires
  - **Insertion urbaine** en ville avec une voie de circulation réservée et la priorité aux feux

Confort

Accessibilité

Temps de parcours rapides et fiables

Priorité aux carrefours



AVP phase 1 station Camp des Loges

## ■ Les stations : principes d'aménagement

Des stations similaires à des stations de type « tramway »:

- **Confort** : abri, bancs, automates points de vente, valideurs, emplacement à vélos, quais confortables
- **Sécurité** : bornes d'alarme, systèmes de vidéo surveillance
- **Information voyageurs** : systèmes de sonorisation, affichages informations voyageurs visuels et sonores
- **Accessibilité** des stations



*Exemple station T8 – Epinay - Villetaneuse*

## ▪ Les acteurs du projet Tangentielle Ouest phase 2

Maîtres d'ouvrage



Financeurs



PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE



Yvelines  
Le Département



Collectivités  
partenaires



POISSY



Communauté Urbaine Grand Paris Seine Oise  
Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine

### La phase 2 : le tracé initial

9,7 km

Desserte de  
**7000**  
personnes et emplois

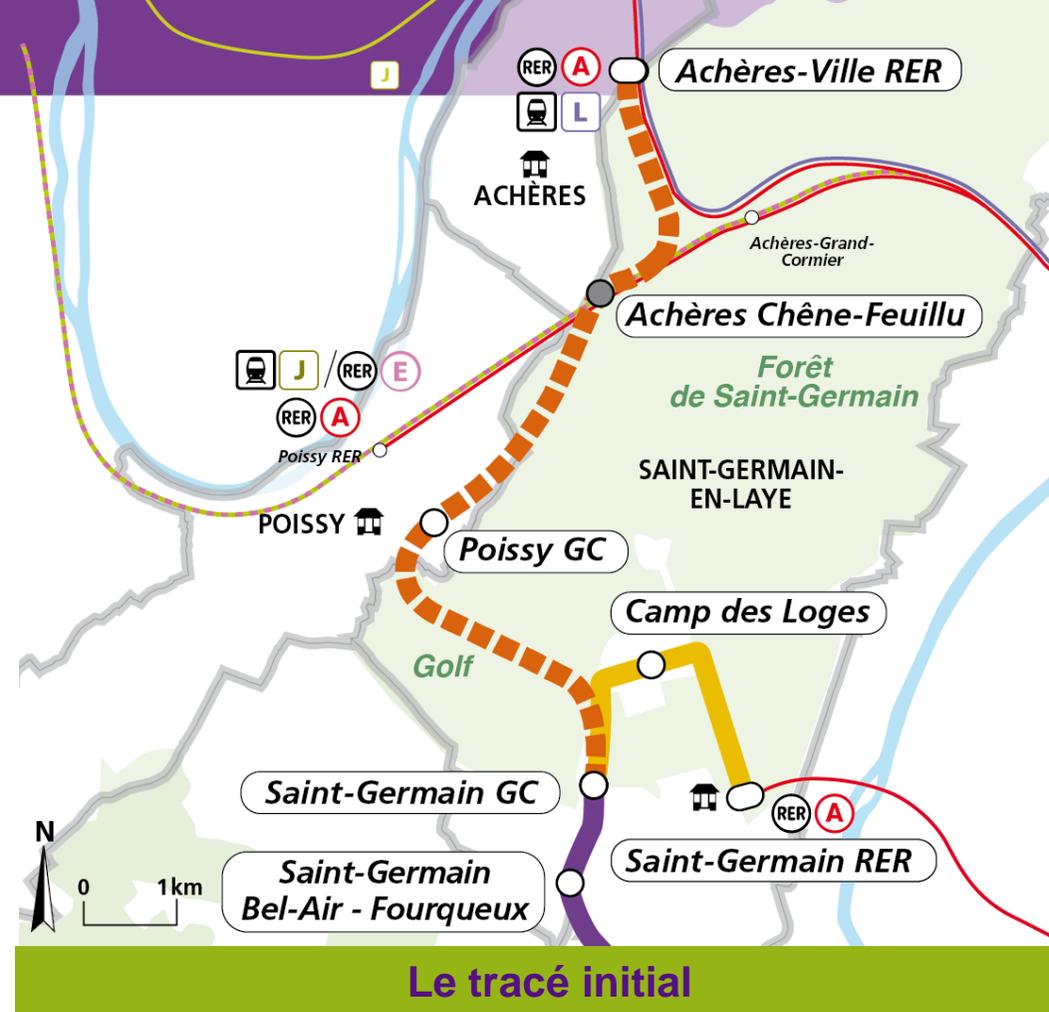
Connexion avec le  
RER E  
conditionnée à la  
réalisation de la  
Ligne Nouvelle Paris-  
Normandie

2 stations (ainsi  
qu'Achères-Chêne-  
Feuille à plus long  
terme)

12 minutes de  
trajet entre Saint-  
Germain GC et  
Achères-Ville



- **Juin – juillet 2014**
  - Enquête d'utilité publique phase 2
  - **Rapport de la Commission d'enquête**



Engagement d'une étude de faisabilité de la variante d'une insertion urbaine dans Poissy passant par la gare de Poissy RER.

## Le tracé urbain par Poissy

10,4 km

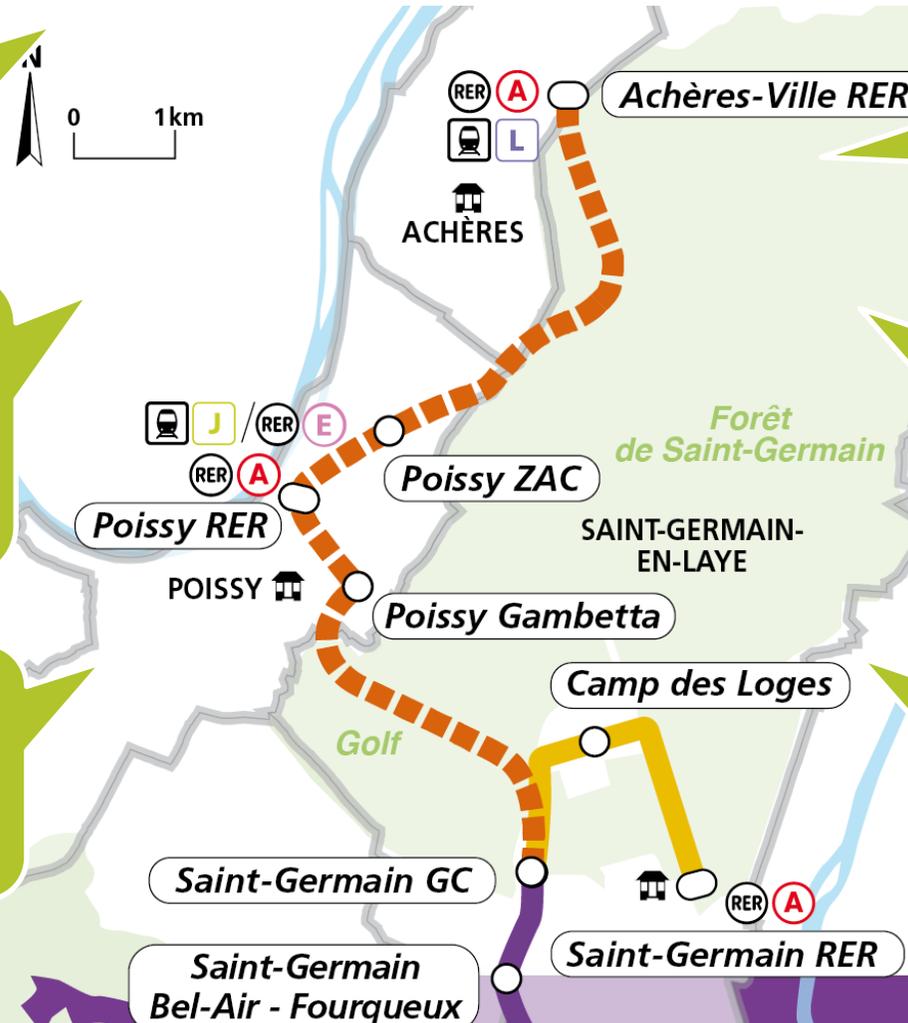
Modification par rapport au tracé initial sur 4.3 km, dans le centre du Poissy

Desserte de  
**37 000**  
personnes et emplois

4 stations desservies

16 minutes de trajet entre Saint-Germain GC et Achères-Ville

Connexion avec le RER E dès la mise en service

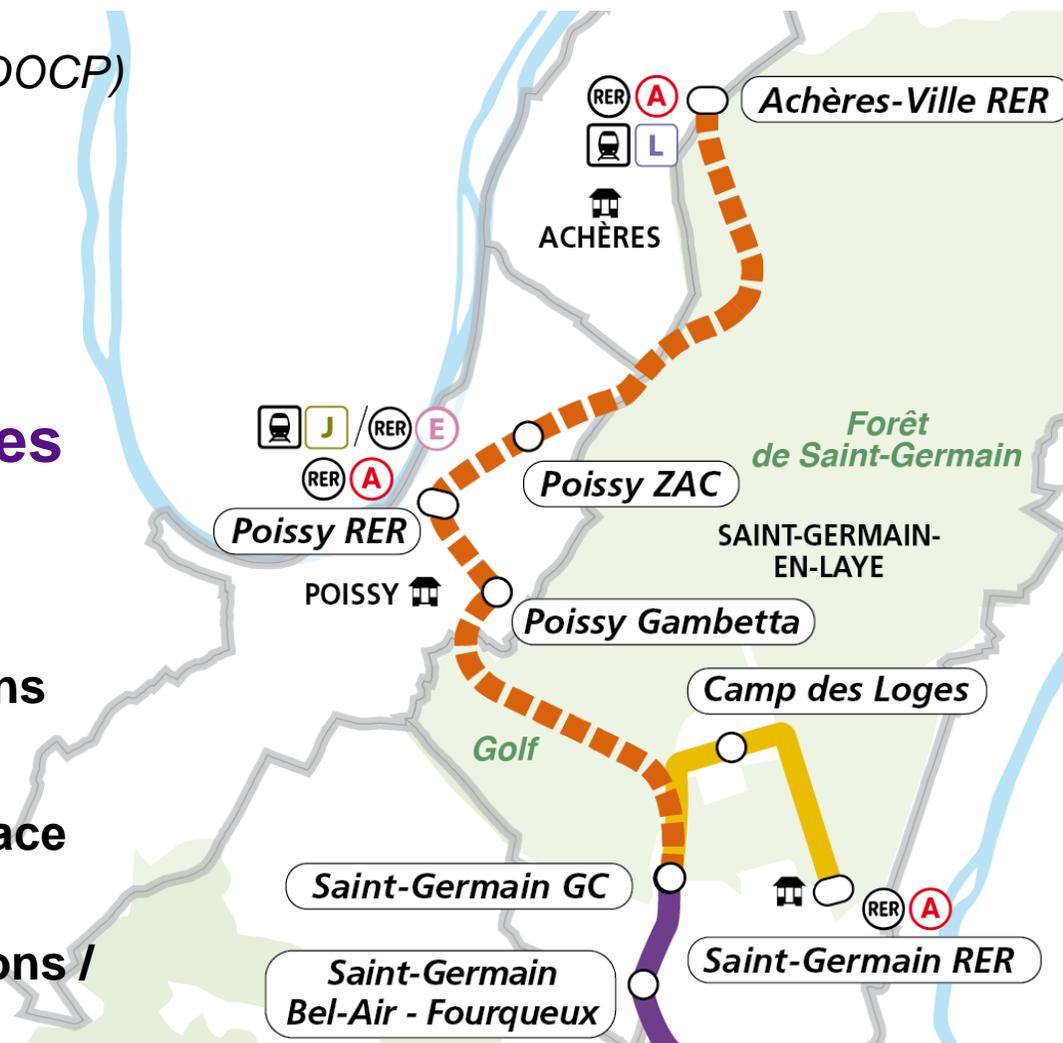


## ■ Un tracé plus complexe

- Un **coût** plus important (*estimé au stade du DOCP*)
  - > Infrastructures : 215,7 M €
- Une **insertion plus contrainte** à Poissy
- Un **impact complémentaire** sur la forêt de Saint-Germain-en-Laye

## ...mais présentant des avantages conséquents :

- Une **meilleure desserte** de Poissy
- Un **accompagnement des projets urbains**
- Une **intermodalité renforcée**
- Des **aménagements qualitatifs de l'espace public**
- Une **continuité des cheminements piétons / cycles**



- **Le coût et le financement du projet**
  - Pour le **tracé urbain** : **215,7 M€ HT** au stade du DOCP, hors matériel roulant
  - Pour le tracé initial par le **Réseau Ferré National** : **103 M€ HT**, au stade du schéma de principe, hors matériel roulant

## Etudes et travaux



**Yvelines**  
Le Département

## Matériel roulant et exploitation



## ■ Récapitulatif des étapes du projet

### TRACE INITIAL

- 2013 - Concertation
- Etudes préliminaires
- Schéma de principe
- 2014 - Enquête publique

### TRACE URBAIN PAR POISSY

- **2016 - Concertation complémentaire**

- Etudes de schéma de principe
- 2017- Enquête publique complémentaire
- Déclaration d'utilité publique
- Etudes détaillées (avant-projet/projet)
- Travaux
- Mise en service

2013

2014

2015

2016

7 à 9 ans

**TRACE PAS A PAS**



# Tangentielle Ouest

Un tracé découpé en 3 parties

Partie non modifiée :  
de Poissy à Achères-Ville

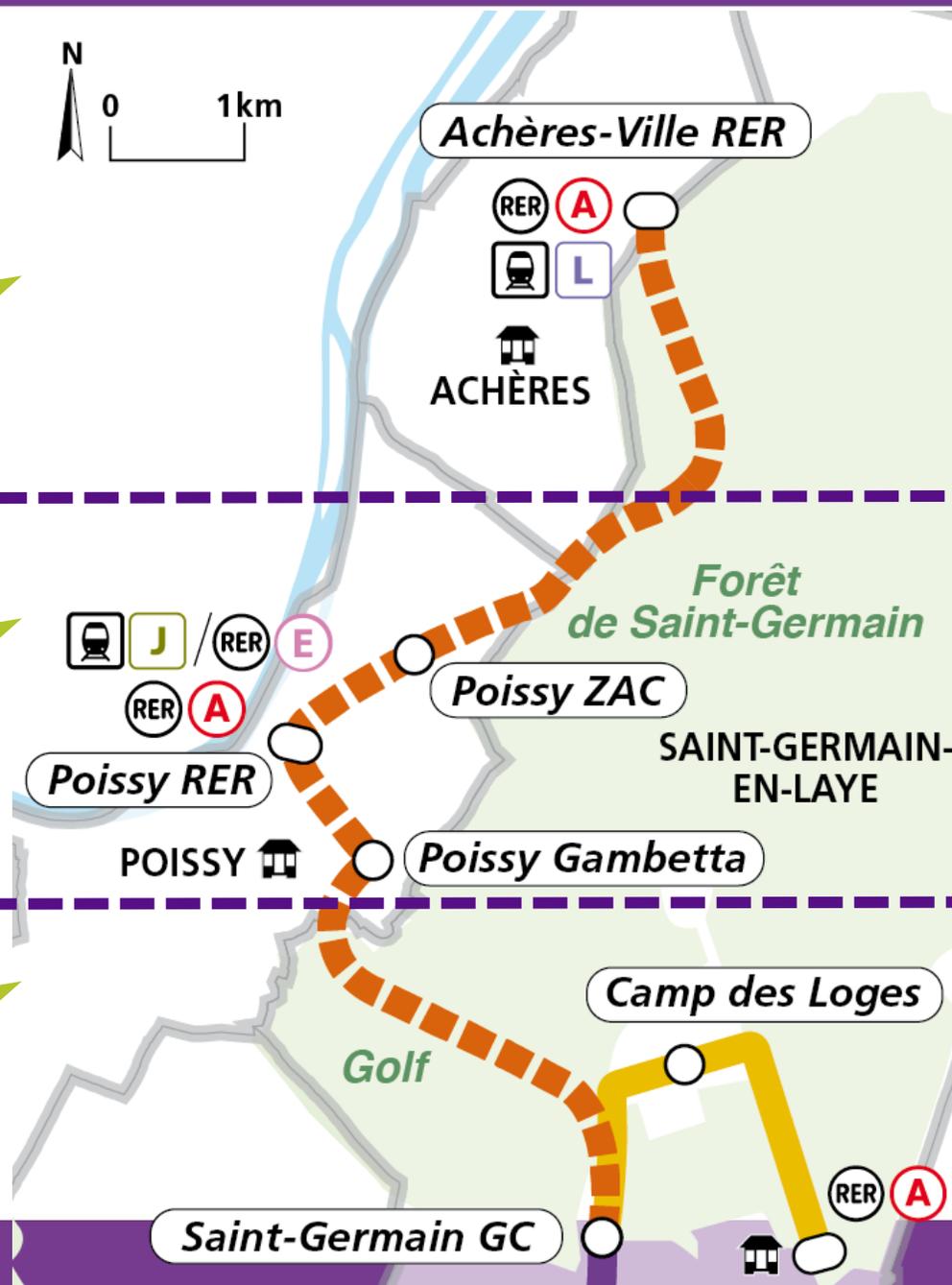
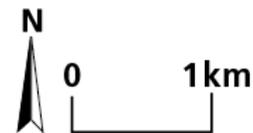
3

Partie modifiée : la  
traversée de Poissy

2

Partie non modifiée :  
la traversée du Golf  
de Saint-Germain-en-Laye

1



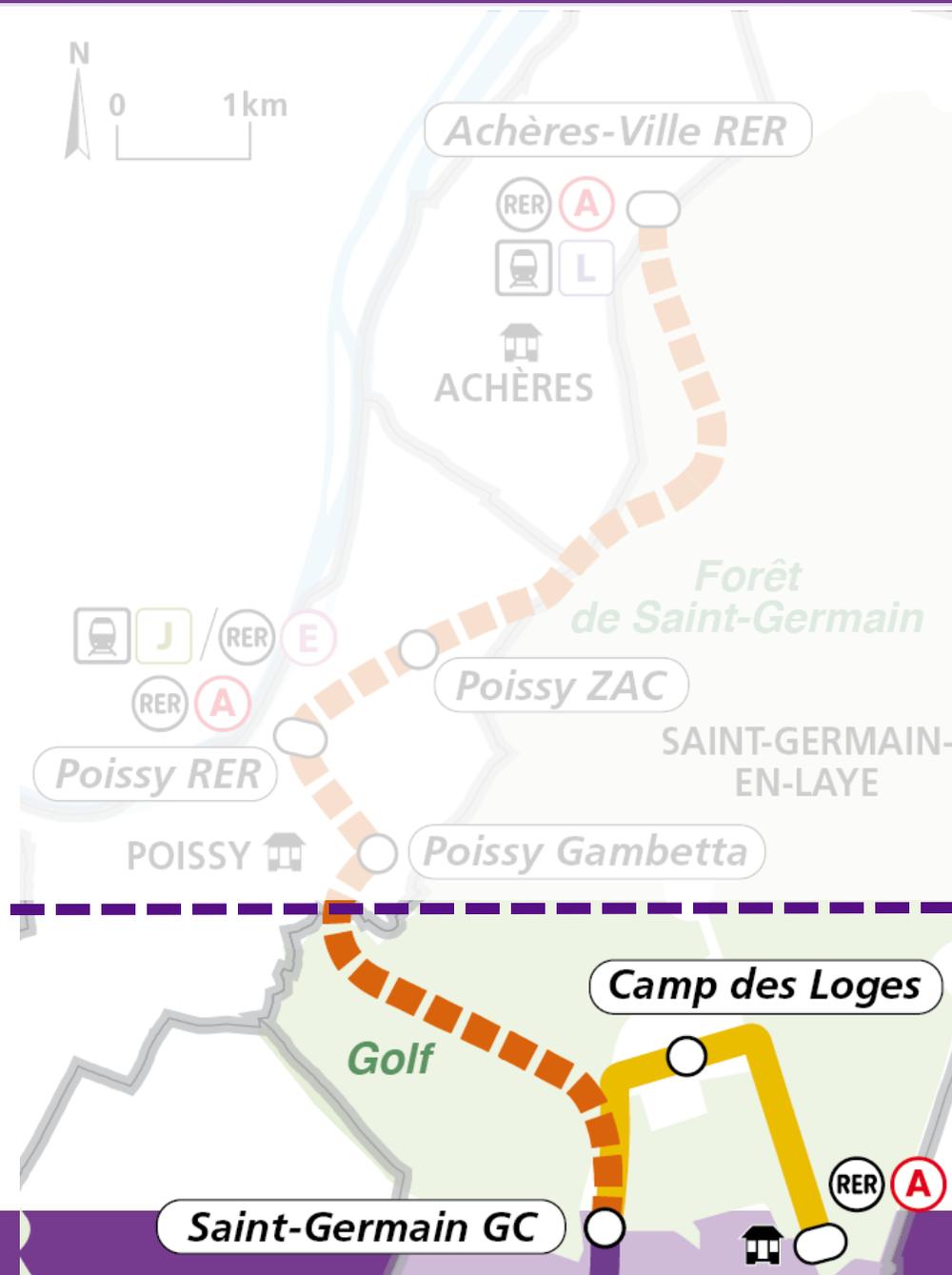
# Tangentielle Ouest

## Un tracé découpé en 3 parties

1

Partie non modifiée :  
la traversée du Golf  
de Saint-Germain-en-Laye

- Réutilisation des voies actuelles de la Grande Ceinture
- Traversée du golf de Saint-Germain : suppression des trois passages à niveau existants et restitution des cheminements par passages dénivelés.

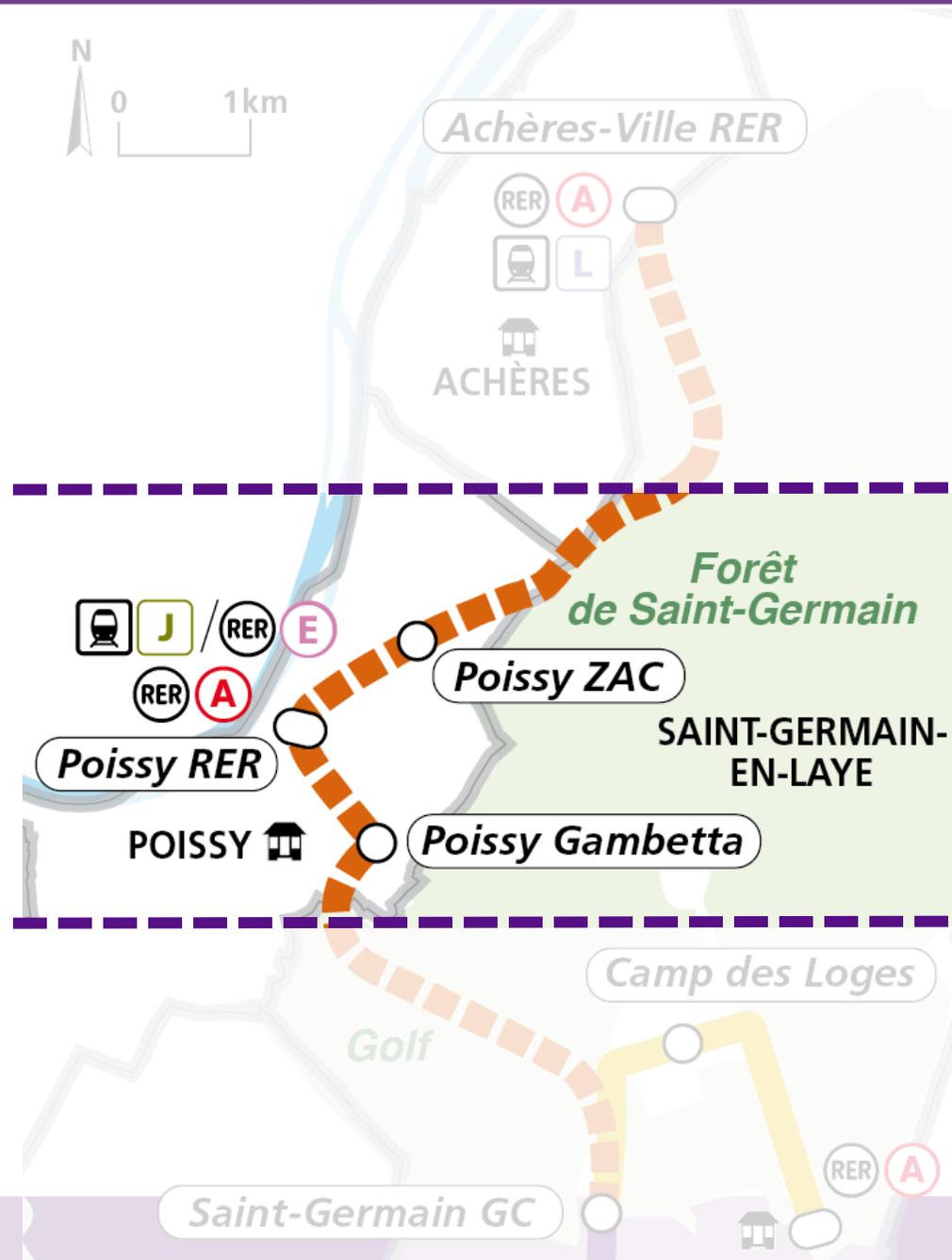


# Tangentielle Ouest

Un tracé découpé en 3 parties

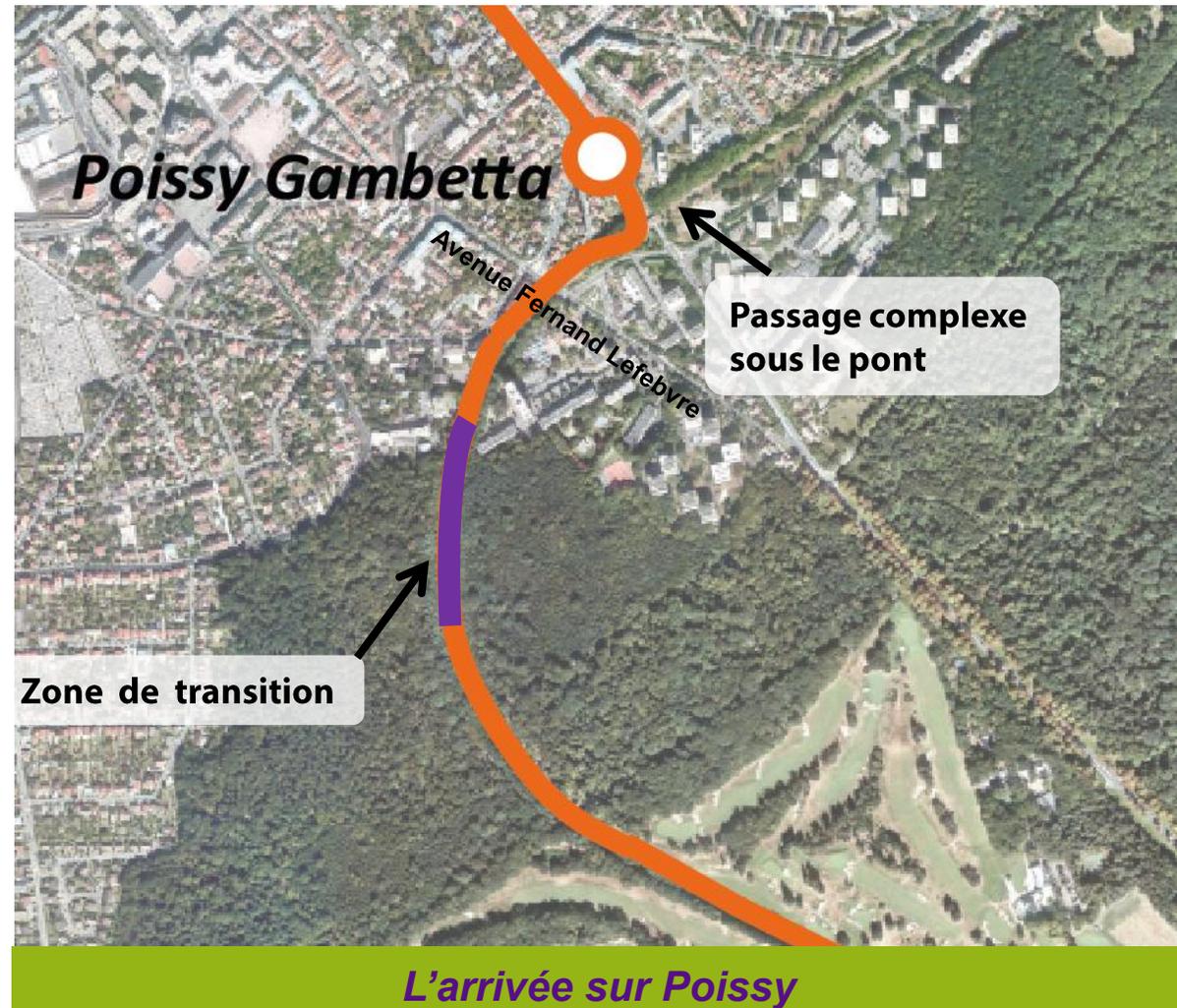
2

Partie modifiée :  
la traversée de Poissy

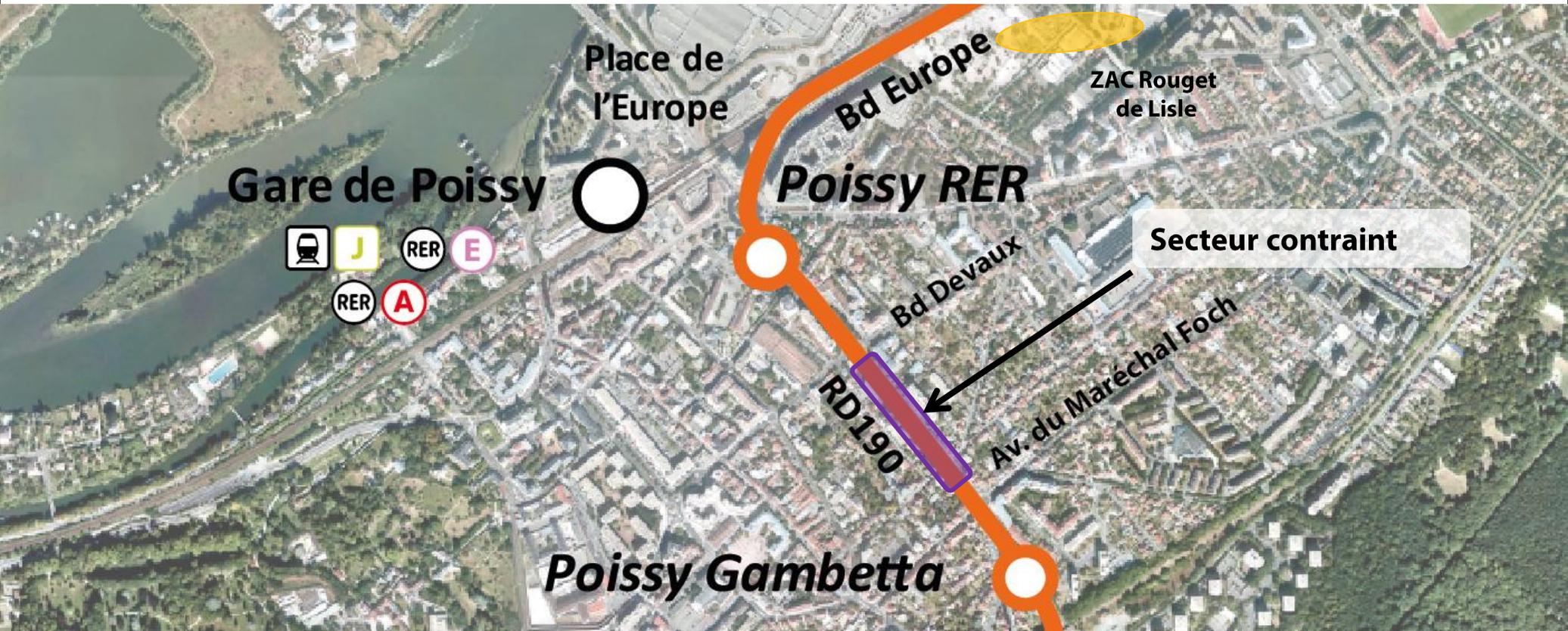


## ■ L'arrivée sur Poissy

- Débranchement à Poissy, au sud de l'avenue Fernand Lefebvre, par le côté sud du talus de la Grande Ceinture.
- Insertion au plus près des voies existantes de la Grande Ceinture.

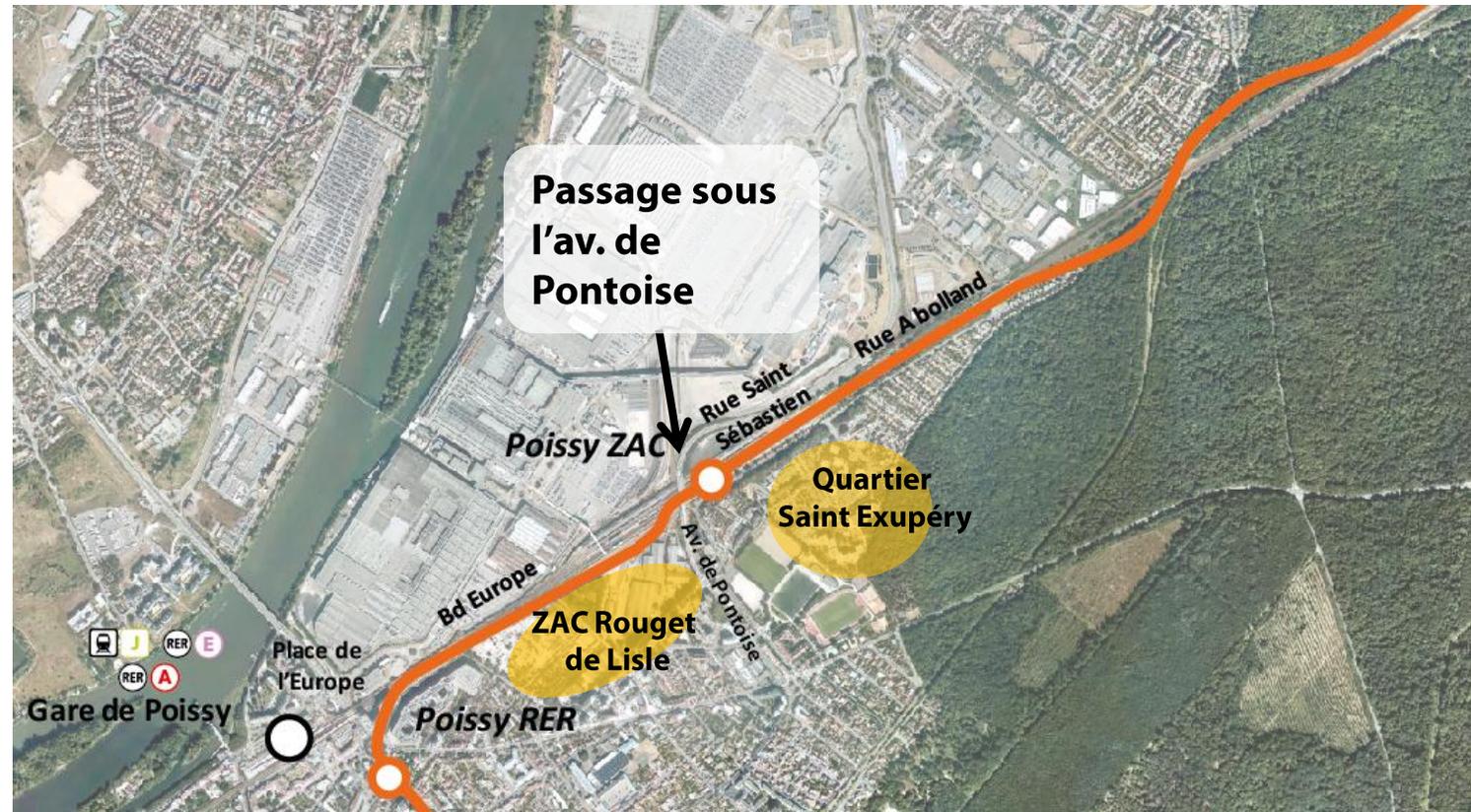


- **Le passage le long de la RD 190 et la station Poissy RER**
  - Passage sur la RD 190 jusqu'à la Place de l'Europe.
  - Environ 200m entre la station TGO et la gare de Poissy RER.
  - Aménagement de façade à façade



## Le passage le long du Réseau Ferré National

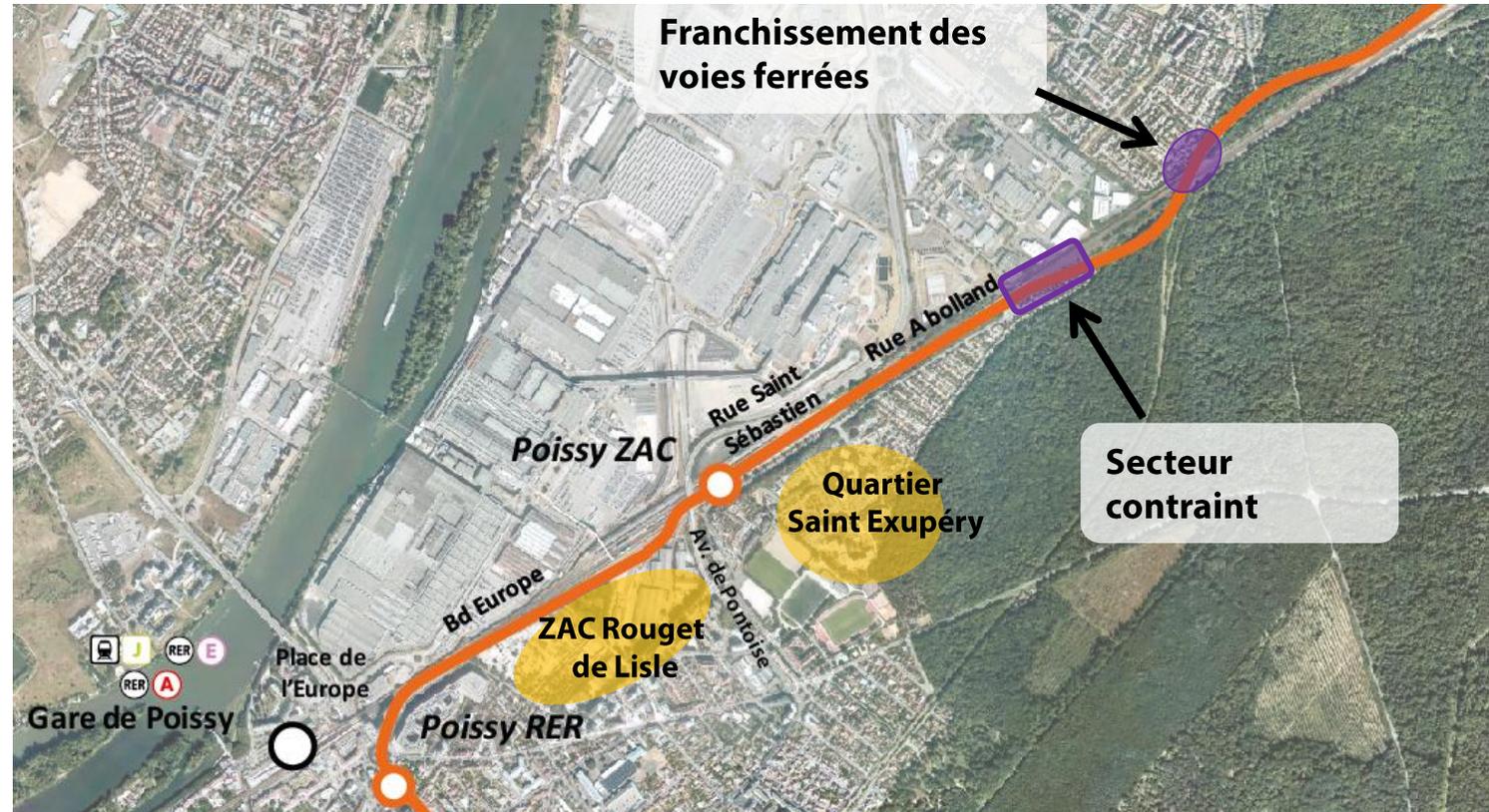
- Insertion sur le Bd de l'Europe en longeant les voies ferrées
- Passage sous l'avenue de Pontoise
- Station Poissy ZAC desservant à la fois le quartier Saint Exupéry et le futur quartier Rouget de Lisle



*L'insertion le long du Réseau Ferré National*

## Le passage le long du Réseau Ferré National

- Elévation progressive le long de la rue Adrienne Bolland contigüe aux voies ferrées
- Franchissement des voies ferrées dans le secteur du Chêne feuillu.



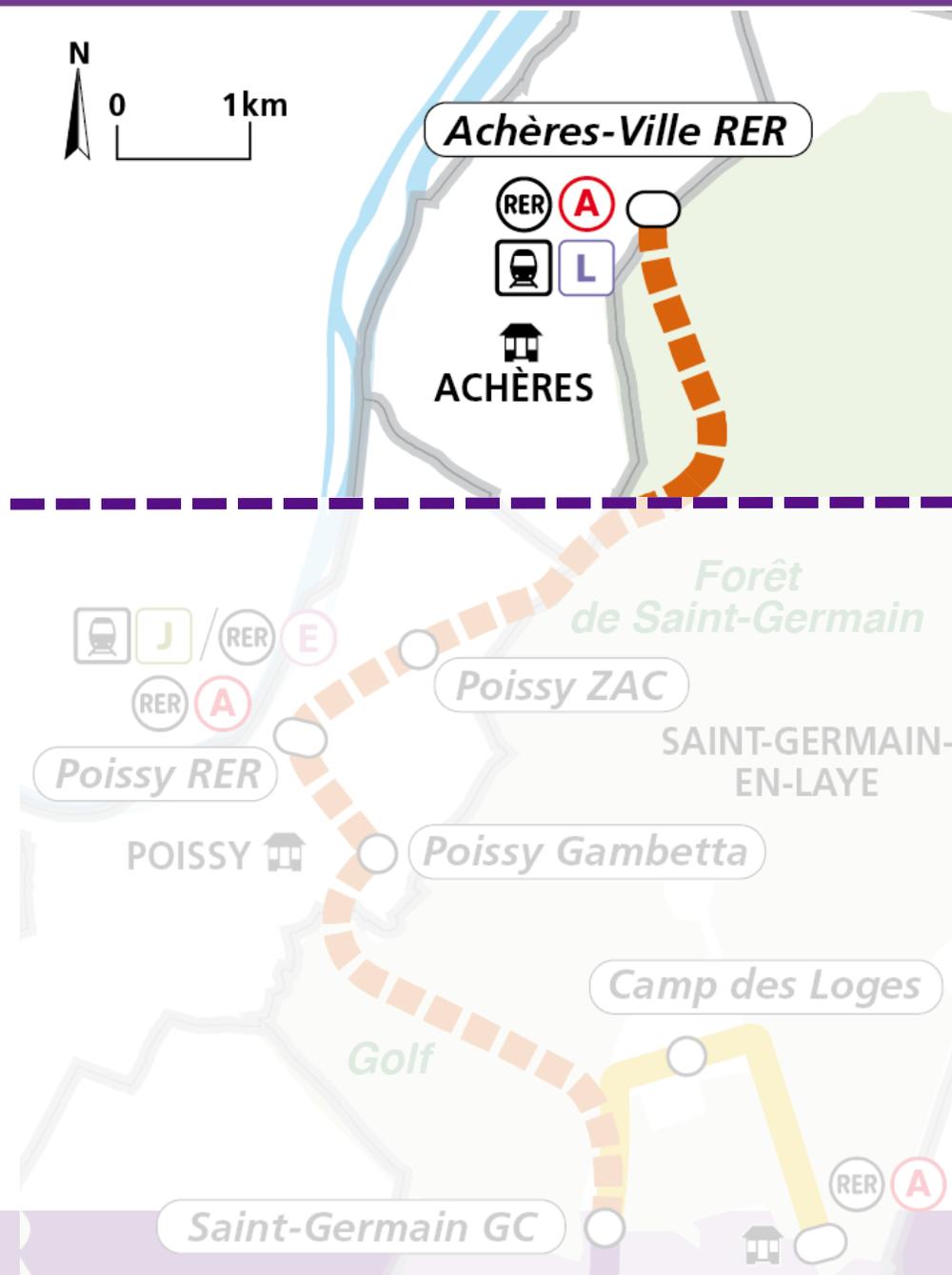
*L'insertion le long du Réseau Ferré National*

## Un tracé découpé en 3 parties

3

### Partie non modifiée : de Poissy à Achères-Ville

- Insertion contigüe aux voies ferrées jusqu'à Achères Ville RER
- Terminus à Achères-Ville :
  - Insertion du terminus à l'est des voies ferrées
  - Correspondances avec le RER A et la ligne L du Transilien, bus, parc relais
  - Desserte du quartier de la gare et de la ZAC de la Petite Arche



## OFFRE DE SERVICE

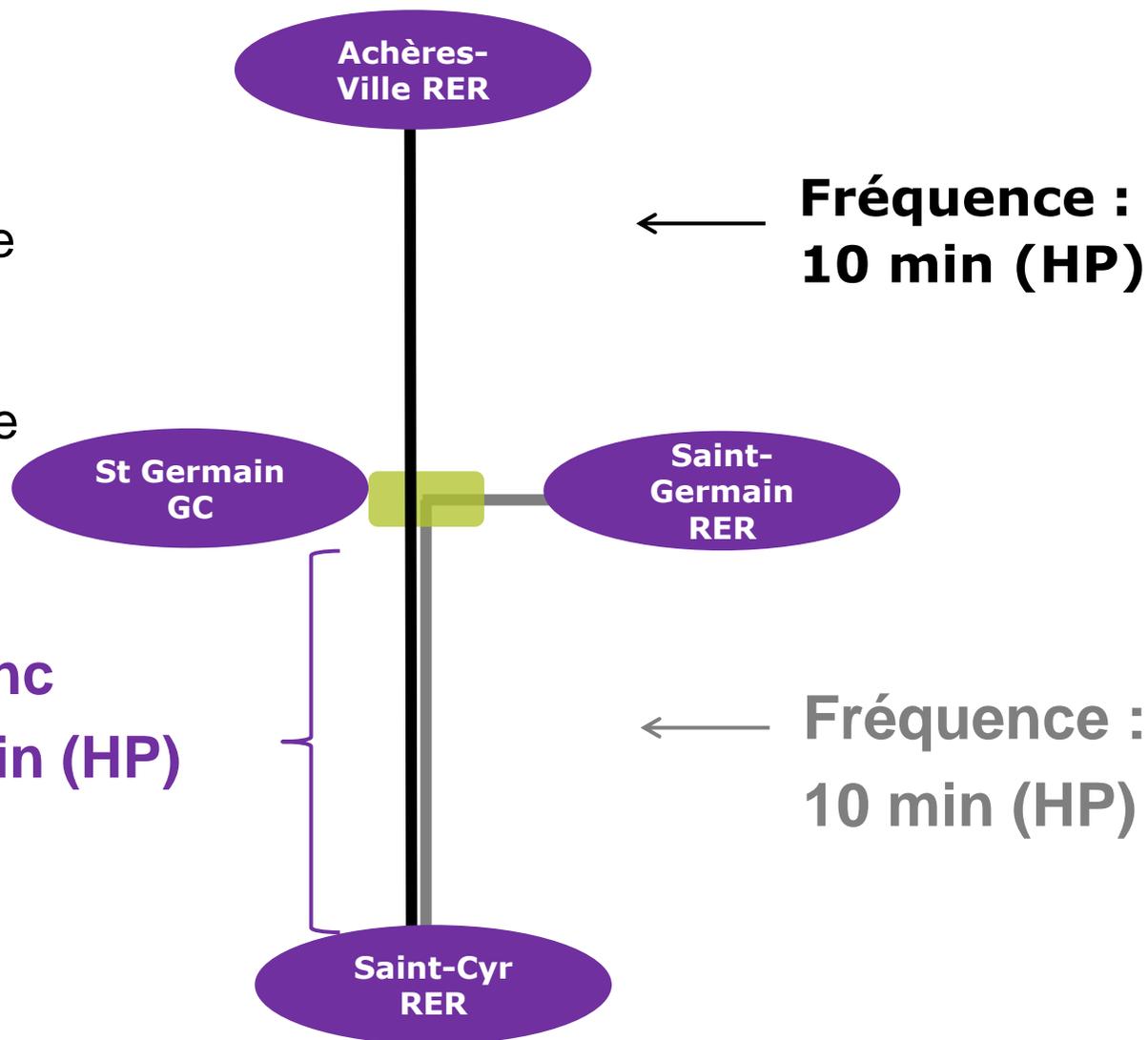


## ■ Amplitude horaire

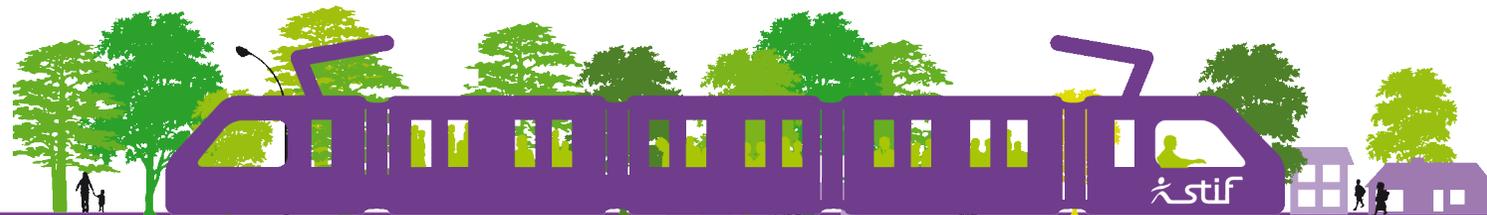
De 6h à minuit en semaine  
et le samedi

De 6h30 à 22h le dimanche  
et les jours fériés

Fréquence tronc  
commun : 5 min (HP)



## ECHANGES AVEC LA SALLE



## SYNTHESE DES ECHANGES ET CONCLUSIONS



## ▪ Comment s'exprimer et s'informer ?



Donnez votre avis en ligne sur le site internet  
**[www.tangentielleouest.fr](http://www.tangentielleouest.fr)**



Remplissez la carte T jointe  
au dépliant et à la lettre



Participez à la rencontre riverains  
du 31 mars 2016

